



Rencontre du Végétal

Inventaire participatif des arbres remarquables –
Révision du PLUi Angers Loire Métropole

ANGERSLOIREMETROPOLE.FR/PLU

30 Mars 2021

un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

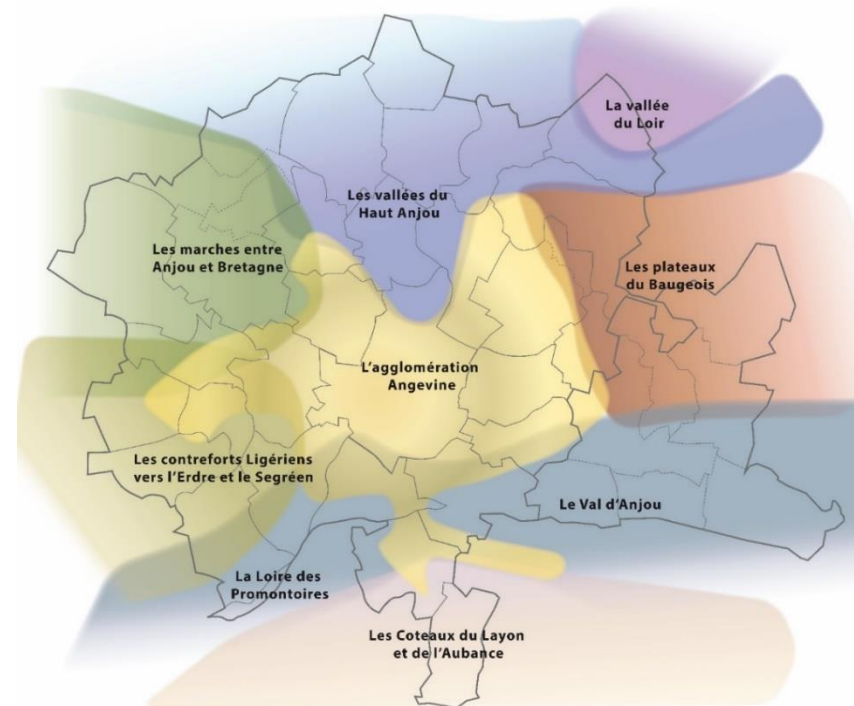


ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

29 Communes dont 5 communes nouvelles
6760 ha de territoire
293 701 habitants



9 unités paysagères
1 territoire reconnu pour sa qualité patrimoniale
(N2000, UNESCO, Sites inscrits/classés,...)

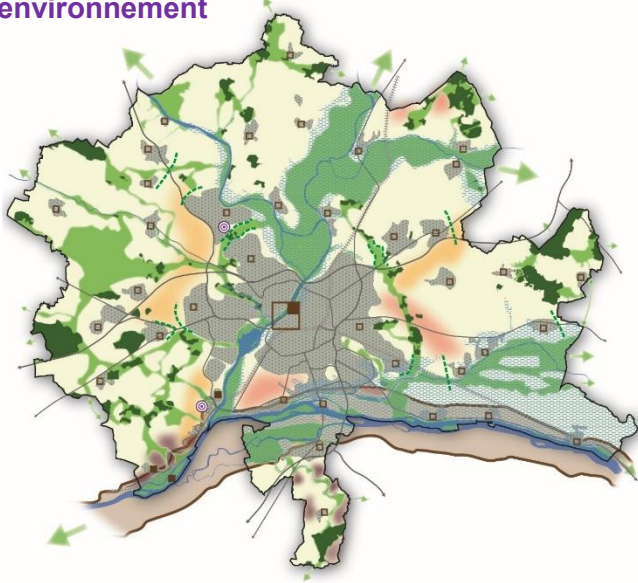


Une diversité en matière ...







- Densité de population : 153 000 hab sur Angers, 125 hab Béhuard
- D'ambiance paysagère

... 1 seul document d'urbanisme : PLU communautaire élaboré en 2017 et en cours de révision

Axe 1 : Préserver nos qualités naturelles, œuvrer pour un développement urbain respectueux de l'environnement

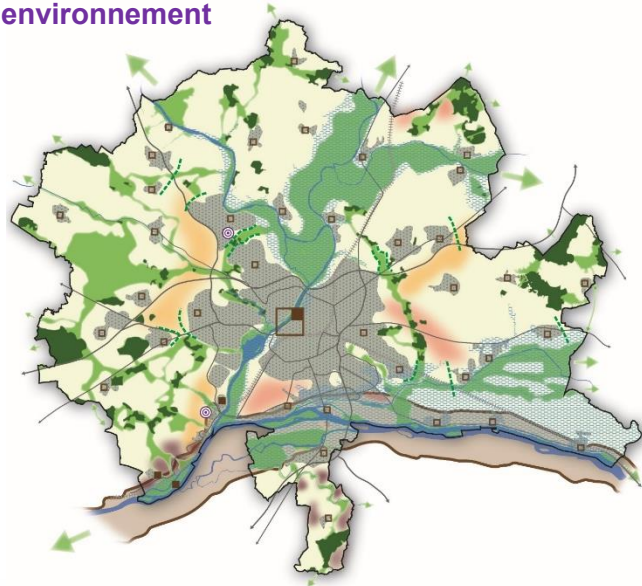


Valoriser le patrimoine identitaire

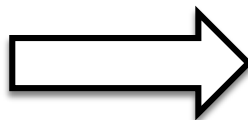
-  Identifier le patrimoine bâti des communes (maison de maître, château, manoirs, etc.)
-  Mettre en oeuvre des outils spécifiques adaptés à la qualité remarquable du patrimoine
-  Préserver les principales composantes végétales (bois, haies, arbres remarquables, etc.)
-  Valoriser le patrimoine du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO
-  Reconnaître la trame verte et bleue, tout en prenant en compte les continuités écologiques des territoires riverains (→)
-  Valoriser la biodiversité en ville (grands parcs publics/privés, coeurs d'îlot)

LA PRISE EN COMPTE DU VÉGÉTAL DANS LE PLUI : DU PADD AU RÈGLEMENT

Axe 1 : Préserver nos qualités naturelles, œuvrer pour un développement urbain respectueux de l'environnement

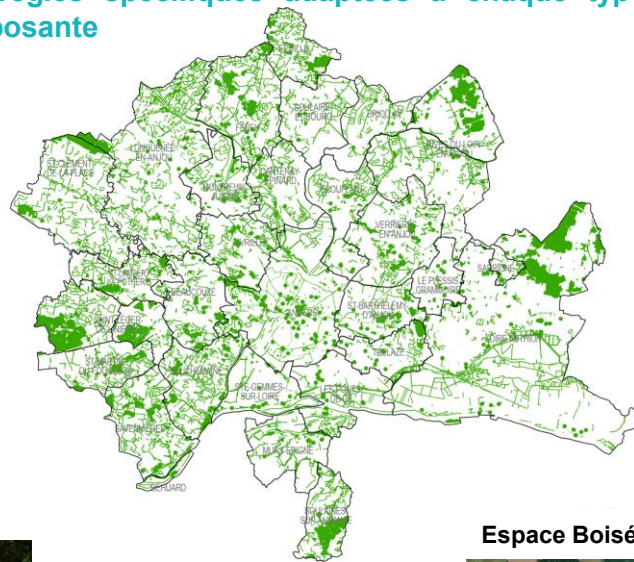


Démarche
homogène et
partagée



Identification de la végétation remarquable sous forme de « composantes végétales »

Des règles spécifiques adaptées à chaque type de composante



Valoriser le patrimoine identitaire

- Identifier le patrimoine bâti des communes (maison de maître, château, manoirs, etc.)
- Mettre en oeuvre des outils spécifiques adaptés à la qualité remarquable du patrimoine
- Préserver les principales composantes végétales (bois, haies, arbres remarquables, etc.)**
- Valoriser le patrimoine du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO
- Reconnaître la trame verte et bleue, tout en prenant en compte les continuités écologiques des territoires riverains (→)
- Valoriser la biodiversité en ville (grands parcs publics/privés, coeurs d'îlot)

Arbre remarquable



Haie, alignement d'arbres, ripsylvie



Espace Boisé



Espace paysager



Cœur d'îlot



Jardin patrimonial



Axe structurant



PLUi approuvé en février 2017

1ers retours d'expériences :

- Une pression particulière sur les arbres en ville
- Connaissance et identification des AR au PLUi à renforcer
- Protection réglementaire à compléter/préciser
- Des associations actives sur le sujet



Commande politique

→ Engager une démarche participative pour compléter la connaissance des Arbres Remarquables du territoire, et renforcer leur protection

Mise en œuvre technique

- Organisation d'un **inventaire participatif** des Arbres Remarquables de la Ville d'Angers courant 2019
- Capitalisation de ce travail : **PLUi complété** dans le cadre de la révision générale en cours

Conditions fixées pour cet inventaire participatif :

Sujets concernés (QUOI?) : arbres remarquables

Arbre ou groupement d'arbres isolés reconnus au regard de leur **âge, gabarit ou essence** (rareté) :

- enrichit le **paysage**,
- point d'appel focal, repère visuel identifiant une intersection, mettant en valeur un bâtiment ou participant à une perspective, ...
- situés sur l'espace **public** ou sur l'espace **privé**
- **visibles depuis l'espace public**

Définition du PLUi



Pourquoi ?

- sujets isolés et identitaires
- environnement contraint, sous pression,
- retours d'expériences sur les AR

TRAVAIL SPÉCIFIQUE MENÉ SUR LES ARBRES REMARQUABLES (AR) D'ANGERS

Conditions fixées pour cet inventaire participatif :

Sujets concernés (QUOI?) : arbres remarquables

Arbre ou groupement d'arbres isolés reconnus au regard de leur **âge, gabarit ou essence** (rareté) :

- enrichit le **paysage**,
- point d'appel focal, repère visuel identifiant une intersection, mettant en valeur un bâtiment ou participant à une perspective, ...
- situés sur l'espace **public** ou sur l'espace **privé**
- **visibles depuis l'espace public**

Définition du PLUi



Pourquoi ?

- sujets isolés et identitaires
- environnement contraint, sous pression,
- retours d'expériences sur les AR

Périmètre d'étude (OU?) :



Arbres visibles depuis l'espace public



Pourquoi ?

Priorisation nécessaire :

- délai contraint (RG1 PLUi)
- pression foncière + forte
- retours d'expériences sur Angers et commande élus
- concentrer l'effort, et la mobilisation

1^{ère} expérimentation - tester la méthode

Acteurs mobilisés (QUI?)

10 conseils citoyens de quartier de la Ville d'Angers

Services ALM (planification)

Analyse de certains relevés par un expert de l'ONF

Associations (LPO, Sauvegarde de l'Anjou)

Services Ville d'Angers (parcs jardins et paysages)

TRAVAIL SPÉCIFIQUE MENÉ SUR LES ARBRES REMARQUABLES (AR) D'ANGERS

Acteurs mobilisés (QUI?)

10 conseils citoyens de quartier de la Ville d'Angers

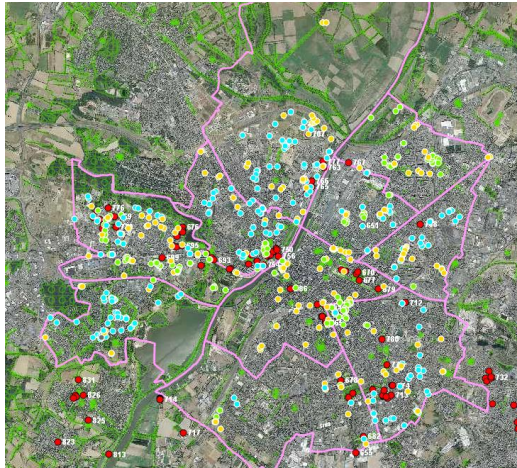
Services ALM (planification)

Analyse de certains relevés par un expert de l'ONF

Associations (LPO, Sauvegarde de l'Anjou)

Services Ville d'Angers (parcs jardins et paysages)

Moyens mis à disposition (COMMENT?)



- **Application smartphone et bureau :**
 - relevés géoréférencés (sur site ou à distance)
 - renseignement des principales informations
 - photographie associée
 - suivi en instantané
 - support technique et tutoriel pour l'installation
- **Visite pédagogique (muséum) + fiches :** initier à la reconnaissance des arbres

TRAVAIL SPÉCIFIQUE MENÉ SUR LES ARBRES REMARQUABLES (AR) D'ANGERS

Acteurs mobilisés (QUI?)

10 conseils citoyens de quartier de la Ville d'Angers

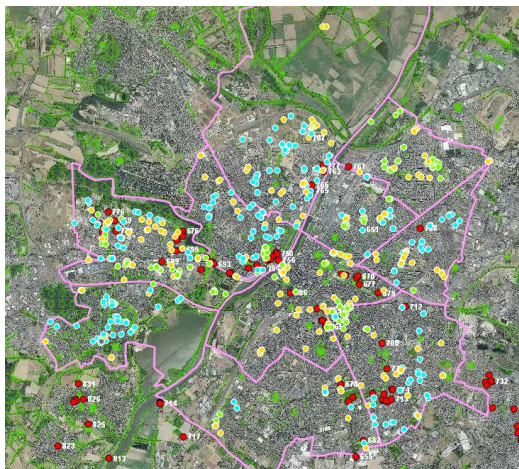
Services ALM (planification)

Analyse de certains relevés par un expert de l'ONF

Associations (LPO, Sauvegarde de l'Anjou)

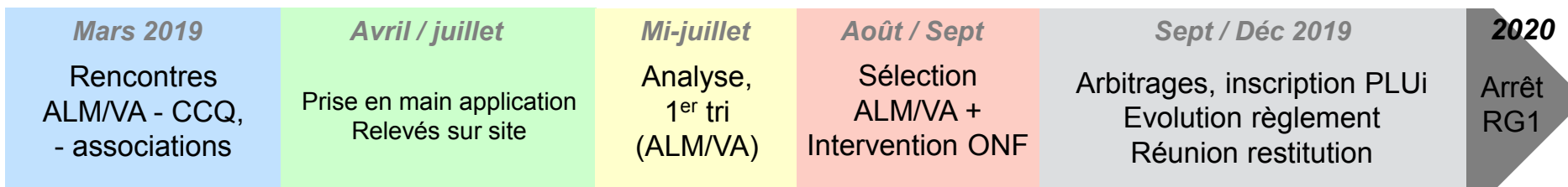
Services Ville d'Angers (parcs jardins et paysages)

Moyens mis à disposition (COMMENT?)



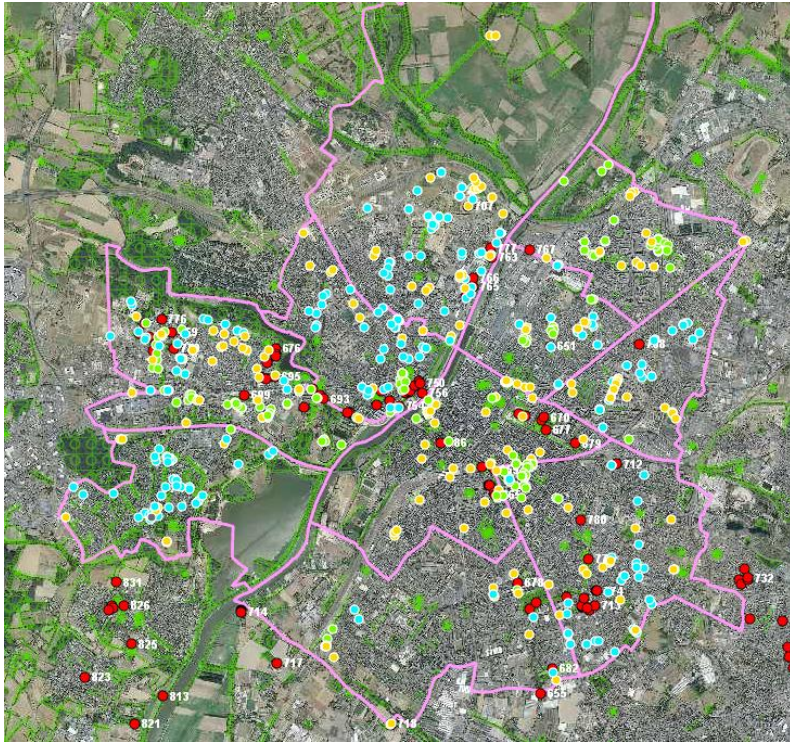
- **Application smartphone et bureau :**
 - relevés géoréférencés (sur site ou à distance)
 - renseignement des principales informations
 - photographie associée
 - suivi en instantané
 - support technique et tutoriel pour l'installation
- **Visite pédagogique** (muséum) + fiches : initier à la reconnaissance des arbres

Calendrier de l'inventaire (QUAND?)



Environ 621 éléments relevés (63 doublons)

- 201 par les CCQ
- 206 par les asso. (129 LPO, 77 Sauv. Anjou)
- 214 par les services ALM/VA



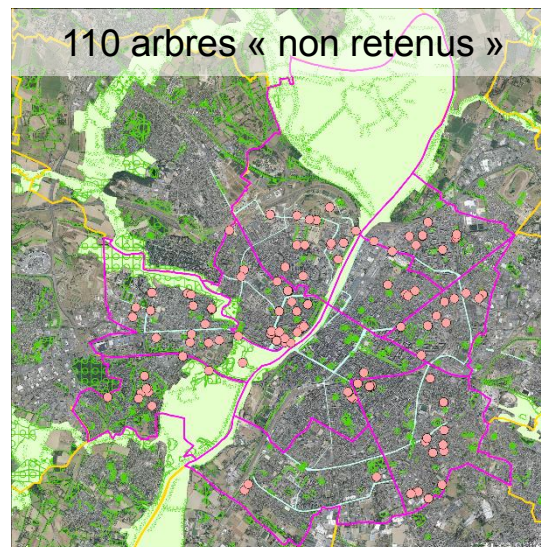
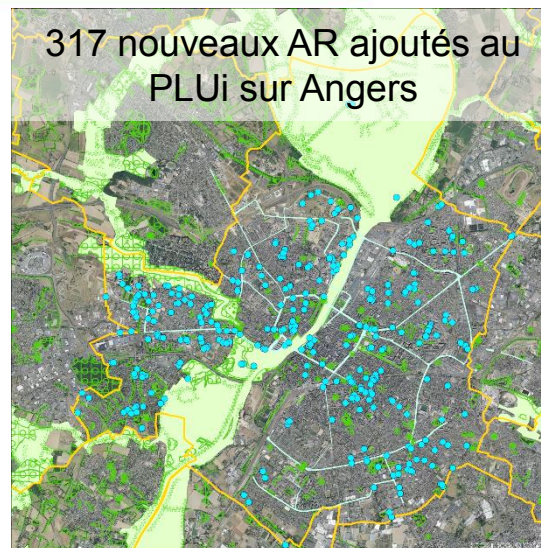
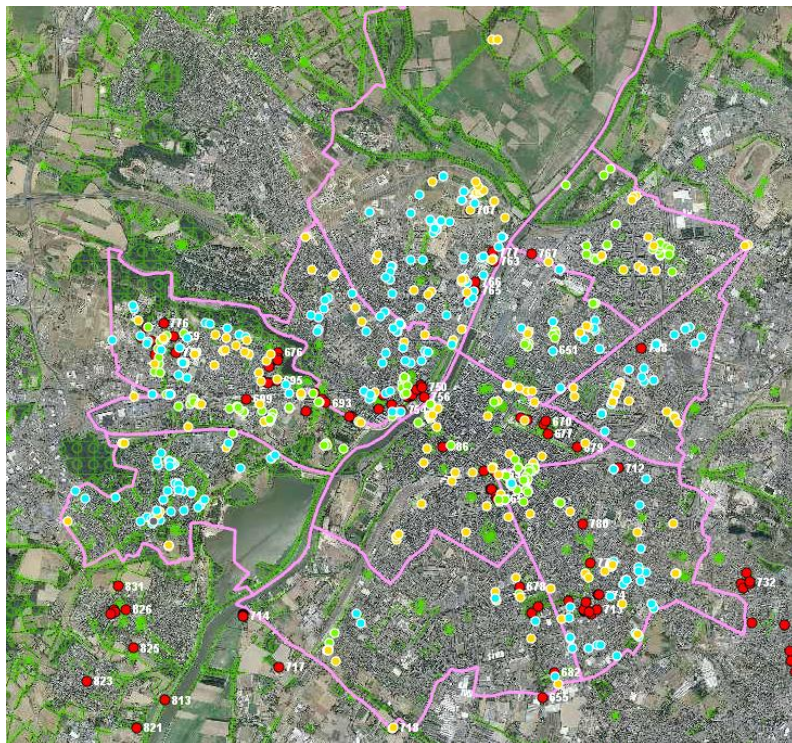
Caractéristiques des relevés

- 50% D Public, 50% D Privé ;
- Diversité d'essences ;
- Principaux critères : Marquant paysage (60%),
Haut - Imposant - Ancien (40%)

BILAN DE L'INVENTAIRE PARTICIPATIF DES AR ORGANISÉ SUR ANGERS

Environ 621 éléments relevés (63 doublons)

- 201 par les CCQ
- 206 par les asso. (129 LPO, 77 Sauv. Anjou)
- 214 par les services ALM/VA



Caractéristiques des relevés

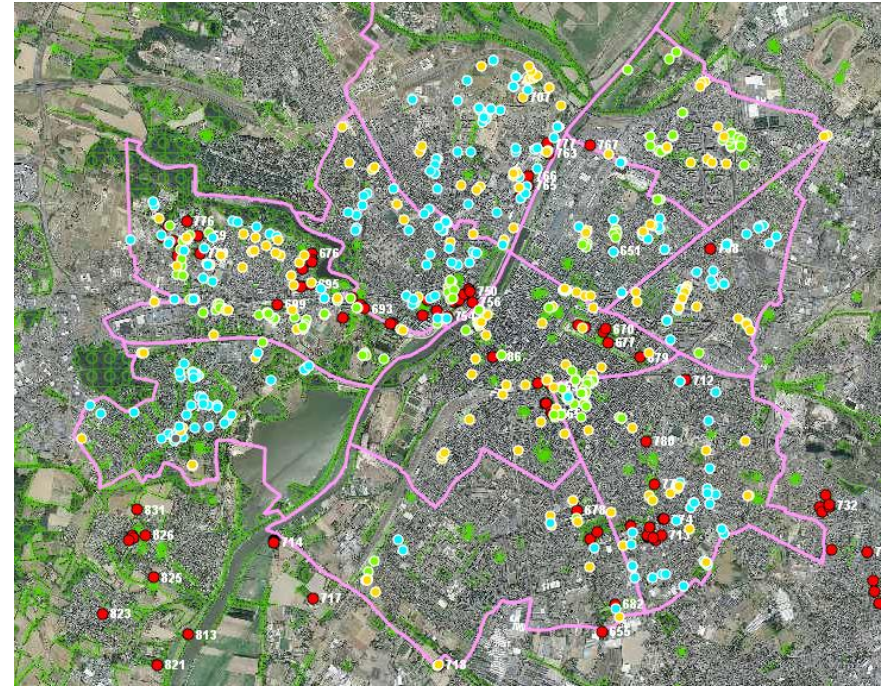
- 50% D Public, 50% D Privé ;
- Diversité d'essences ;
- Principaux critères : Marquant paysage (60%), Haut - Imposant - Ancien (40%)

Et le reste ?

- soit déjà protégé,
- soit inscrit via une autre composante
- soit doublon,

Retour d'expérience :

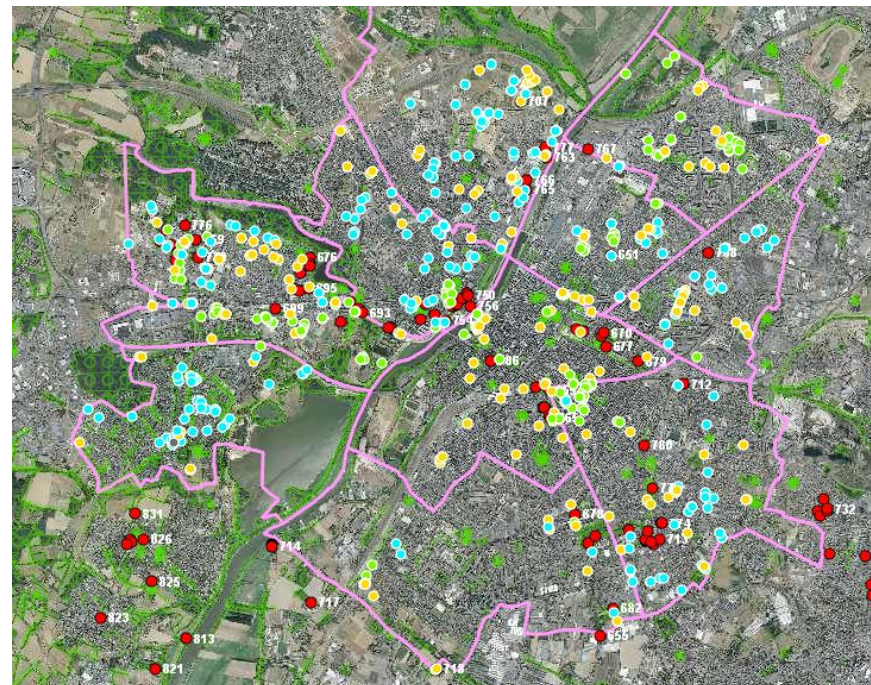
- Relevés hétérogènes selon les quartiers
 - Mobilisation des CCQ,
 - Présence végétale variable,
 - Perception hétérogène, public non expert
 - Meilleure connaissance de ressenti du végétal
- Associations
 - Relevés hétérogènes selon les asso.
 - Données difficiles à exploiter
 - Posture défensive, parfois polémique
 - Relevés sortant du cadre (définition/territoire)
- Intervention ONF sur 100 relevés pour objectiver la sélection / approfondir l'analyse



BILAN DE L'INVENTAIRE PARTICIPATIF DES AR ORGANISÉ SUR ANGERS

Retour d'expérience :

- Relevés hétérogènes selon les quartiers
 - Mobilisation des CCQ,
 - Présence végétale variable,
 - Perception hétérogène, public non expert
 - Meilleure connaissance de ressenti du végétal
- Associations
 - Relevés hétérogènes selon les asso.
 - Données difficiles à exploiter
 - Posture défensive, parfois polémique
 - Relevés sortant du cadre (définition/territoire)
- Intervention ONF sur 100 relevés pour objectiver la sélection / approfondir l'analyse

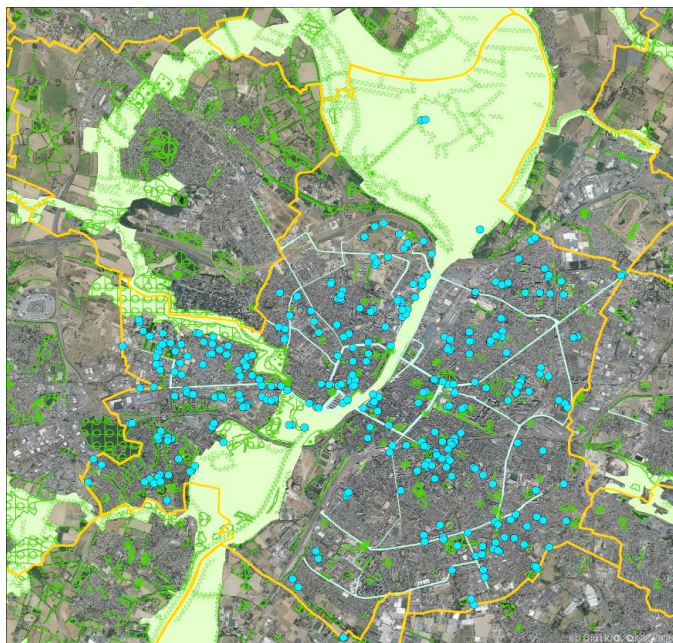


Avantages / Limites

- Faire participer des habitants, non experts, bénéficier d'un regard extérieur de ceux qui vivent la ville
- Prendre le temps d'échanger sur la place du végétal, partager des avis différents
- Faire du végétal et de sa place dans la ville un sujet à part entière (notamment pour les élus)

- Des approches hétérogènes et subjectives parfois complexes à traiter
- Une démarche chronophage (préparation, réunion, traitement des données,...)
- Des choix et arbitrages à faire comprendre (ne pas tout inscrire au PLUi, ne pas tout sanctuariser,...) pouvant induire des frustrations

BILAN de l'inventaire participatif et traduction dans le PLUi pour ANGERS



Connaissance complétée
sur Angers et protection renforcée



403 arbres remarquables inscrits à l'arrêt de projet du PLUi révisé
PLUi 2017 : 88 + inventaire participatif RG1 : 317

755 arbres remarquables inscrits au total sur ALM (PLUi RG1)

+

De **nouvelles composantes** identifiées (bois, haie,...),
également **sur d'autres communes**

+

De **règles de protection renforcées** au sein du règlement,
selon les différentes composantes

Perspectives

Poursuite et adaptation de la démarche sur les autres communes d'ALM